

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 114

6 octobre 2000

EVENEMENTS

- **La prochaine réunion du Comité euro-méditerranéen du Processus de Barcelone se tiendra à Bruxelles le 18 octobre** . Le Comité passera en revue les activités récentes du Processus de Barcelone et discutera des nouvelles initiatives à adopter. **Les Hauts fonctionnaires chargés des questions politiques et de sécurité se réuniront le 17 octobre** pour poursuivre leurs travaux sur la Charte euro-méditerranéenne pour la Paix et la Stabilité. Ces deux réunions prépareront la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires Etrangères qui se tiendra à Marseille les 16 et 17 novembre et qui traitera de la Charte et des actions à mener pour donner un nouvel élan au Processus de Barcelone.
- **Le 19 octobre se tiendra, à Bruxelles, une réunion ad hoc des Hauts fonctionnaires sur le terrorisme**, qui poursuivra la série d'échanges de vues sur les questions importantes dans ce domaine au sein de la région euro-méditerranéenne.
- **Le premier Conseil d'Association depuis l'entrée en vigueur de l'Accord d'association entre l'UE et le Maroc se tiendra à Luxembourg le 9 octobre**. Il est organisé en parallèle avec la réunion du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et, dans le cadre de la gestion des engagements en matière de relations extérieures, cette réunion est la première à se tenir selon la nouvelle formule allégée, c'est à dire, du côté européen, la Présidence française, la Présidence suédoise (qui lui succédera pour 6 mois en janvier 2001), le Haut représentant de l'UE pour la politique européenne de sécurité commune et la Commission européenne. Parmi les thèmes abordés par les participants, il faudra compter le Processus de Paix au Moyen-Orient, la réforme de MEDA II, la politique extérieure de défense commune, l'UMA (Union du Maghreb Arabe) et les relations UE/Maroc. Dans le cadre des relations entre l'UE et le Maroc, le **Président de la Commission européenne, Romano Prodi, a reçu, le 26 septembre les lettres de créance de Mme. Aïsha Belarbi, Ambassadeur du Maroc nommé par le Roi Mohammed VI auprès de l'UE**. Il s'agit du premier ambassadeur d'un pays du Maghreb directement nommé auprès de l'UE, ceci indépendamment de l'ambassade bilatérale.
- **Le 9 octobre à Bruxelles, le Parlement européen organisera de 15 à 18 1/2 hrs., une audition publique sur "la relance du Partenariat euro-méditerranéen et le Processus de Barcelone"**. L'objectif est de proposer une vue d'ensemble du Processus de Barcelone ainsi que des initiatives récentes et des documents présentés dans ce domaine important de la politique extérieure et de sécurité commune de l'UE (v. p. 2).
- **Du 6 au 10 octobre, se déroulera à Rabat la cinquième édition de "Jazz aux Oudayas"**. La Délégation de la Commission européenne, les ambassades et les instituts culturels européens ont repris un concept de rencontres musicales déjà choisi il y a 5 ans. Il s'agit de rassembler des musiciens européens et méditerranéens autour de la musique "jazz" car elle se prête plus que toute autre au mélange des langages musicaux de différentes origines. **Le 17 octobre, la Délégation de la Commission en Syrie organise un concert au Khan Asa'd Pacha à Damas**. Sous le titre "liturgie sufi de la Grande Mosquée ommeyade", le groupe Al-Kindi invite le public à découvrir la tradition sufi de l'Islam. Placé sous le patronage de S.E. Dr. Maha Quannout, Mnistre syrien de la Culture, ce concert, comme les rencontres de Rabat, est organisé dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen qui a notamment pour objectif le rapprochement entre les peuples et les échanges entre les cultures.

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 114

6 octobre 2000

AUDITION PUBLIQUE AU PARLEMENT EUROPEEN – BRUXELLES, 9 OCTOBRE

La séance de la commission des Affaires Etrangères, des Droits de l'Homme, de la sécurité commune et de la politique de défense sera ouverte par son président, Elmar Brok. Le débat sera organisé en 5 tables rondes. Les intervenants aborderont les thèmes d'une nouvelle stratégie commune pour un Partenariat plus proche, de la Communication de la Commission "la relance du Processus de Barcelone", d'un Partenariat politique et de sécurité avec une référence à la Charte de Paix et de Stabilité, d'un Partenariat économique et financier à travers les Accords d'association euro-méditerranéens et la mise en place d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange, et des perspectives du Partenariat au niveau social, culturel et humain. Les intervenants sont invités à présenter leurs points de vue et à répondre aux questions des parlementaires. L'audition est ouverte aux représentants des autres institutions de l'UE, de la société civile et aux représentants à Bruxelles des 27 Partenaires.

NEGOCIATIONS DE L'ACCORD D'ASSOCIATION UE/LIBAN – BEYROUTH, 29-30 SEPTEMBRE

La tenue du sixième cycle de négociations a permis aux deux parties de passer en revue les progrès déjà accomplis et d'identifier les questions qui restent à résoudre. Le Ministre de l'Economie et du Commerce, M. Nasser Saidi, qui conduisait la délégation libanaise, a insisté sur l'engagement ferme du Liban dans le Partenariat euro-méditerranéen. En ce qui concerne les aspects commerciaux, la discussion a porté sur la perspective du démantèlement tarifaire, les règles d'origine, le commerce agricole, les produits industriels, le droit d'établissement, la concurrence, et la propriété intellectuelle. Une évolution significative de la législation économique a été relevée ces deux dernières années. M. Saidi a souligné l'importance du dialogue politique ainsi que du soutien de l'UE pour la reconstruction du Sud Liban après 22 années d'occupation israélienne. Les discussions ont aussi porté sur le projet du Liban d'adhérer à l'OMC, la situation économique, les réformes fiscales, MEDA II, le flux migratoire, et la coopération scientifique. Aucune date n'a été fixée pour le prochain cycle. Suite aux résultats des élections de septembre, le nouveau gouvernement, qui devrait entrer en fonction avant la fin de l'année, décidera de la date du prochain cycle.

SEMINAIRE: FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE – ALGER, 24-27 SEPTEMBRE

La rencontre avait pour objectif principal de créer un forum de discussion sur les mécanismes de financement de la formation professionnelle, au moment où les autorités algériennes entendent donner une importance particulière à ce secteur dans le contexte actuel de réforme économique. Il s'agissait pour les Algériens de donner un signal politique, de se concerter avec les pays voisins, d'écouter le point de vue de collègues et experts de ces Partenaires, de l'European Training Foundation, de la Commission européenne et de Partenaires européens, parallèlement au lancement d'une nouvelle initiative sur la formation professionnelle. Dans un esprit de "coopération euro-maghrébine", les travaux ont fait apparaître de nouveaux modes diversifiés de financement de la formation continue et de l'apprentissage, mieux adaptés aux besoins des entreprises. En effet, selon les participants, l'Algérie optant pour une orientation vers l'économie de marché, la question des ressources humaines va prendre une dimension très importante pour la productivité et la compétitivité des entreprises dans la perspective de la future zone euro-méditerranéenne de libre-échange.